



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Aération des salles de classe - capteurs de CO2

Question écrite n° 41547

Texte de la question

M. Patrick Hetzel interroge M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur l'aération des salles de classe et l'installation de capteurs de CO2. Le Conseil scientifique covid-19 insiste très régulièrement sur la transmission du virus par aérosols en lieux clos, donc sur l'importance d'une aération régulière des locaux et d'une surveillance de la qualité de l'air par l'usage de capteurs de CO2. Or les collectivités hésitent encore à en équiper les établissements scolaires dont elles ont la responsabilité. La raison invoquée est très précise : le ministère de l'éducation nationale (MEN) a longtemps ignoré ce sujet, bien que cela fasse plus d'un an que le conseil scientifique réclame des capteurs de CO2 dans les établissements scolaires. Et même si l'on a pu noter une légère inflexion dans le protocole de rentrée, cela n'est pas à la hauteur des enjeux. Le Gouvernement rappelle régulièrement que le déploiement de capteurs de CO2 relève d'une « compétence des collectivités locales », ce qui est exact. Toutefois que fait le Gouvernement pour aider financièrement les collectivités pour déployer ces capteurs ? Il est un peu facile de renvoyer en permanence la balle aux collectivités territoriales. Ainsi, M. le député souhaite savoir pourquoi le Gouvernement en général et le ministère de l'éducation nationale ne diffusent pas une information claire sur les dangers de l'aérosolisation et donc, la nécessité d'acquérir des capteurs de CO2 pour mesurer régulièrement la qualité de l'air. Le collectif « Du côté de la science » et le site « nousaerons.fr » publient des informations et des fiches pratiques sur la contamination par aérosols, la ventilation, le choix d'un détecteur de CO2 etc. et donnent des réponses à des questions pratiques sur la façon d'aérer et de créer des courants d'air, selon l'organisation de la salle et le type de fenêtres. De la même manière, pourquoi le ministère de l'éducation nationale n'a-t-il pas fait de cette question un sujet de nature pédagogique ? Certes, dans le primaire, les élèves sont trop petits, mais faire participer des collégiens, par exemple, en cours de technologie, à la fabrication de capteurs aurait une vertu pédagogique, pour eux-mêmes et ensuite pour leurs parents, à qui ils expliqueront ce qu'est l'aérosolisation. De surcroît, à côté de ce « plan A » qu'est l'aération et les capteurs de CO2, il faudrait aussi stimuler un « plan B » au travers des purificateurs d'air. Car dans certaines écoles, il y a des classes disposant de peu de fenêtres ou n'ouvrant qu'en format oscillo-battant, ce qui est insuffisant pour une bonne aération. Dans de tels cas, le purificateur d'air devrait être déployé avec un filtre Hepa. Pourquoi le ministère de l'éducation nationale n'est-il pas plus actif à ce sujet ? Si la question de l'aération se pose tout le temps, elle va devenir encore plus sensible à mesure que les températures extérieures vont baisser. Autant il est envisageable de garder les fenêtres ouvertes toute la journée lorsque les températures sont clémentes, autant cela deviendra plus difficile d'ici quelques semaines, rendant par conséquent d'autant plus nécessaire le suivi de la qualité de l'air. Pour finir, le 19 août 2021, le Gouvernement a promis un « appui » de l'État, car le financement « ne doit pas être un frein à l'équipement » et il a annoncé la publication d'une circulaire pour en fonder le déploiement. Il souhaite donc savoir pourquoi ce texte et le dispositif de déploiement financier ne sont pas encore en place alors qu'il y a urgence.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Hetzel](#)

Circonscription : Bas-Rhin (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41547

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : [Éducation nationale, jeunesse et sports](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [5 octobre 2021](#), page 7264

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)